

## AVIS PUBLIC

### Assemblée publique de consultation – Projet de règlement no 498-2026

Modifiant la grille de spécification dans la zone AP-3.

Aux contribuables de la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil,

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale de la Municipalité, que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation portant sur le projet de règlement numéro 498-2026, lequel vise à modifier la grille des spécification dans la zone AP3

#### Objet du projet de règlement :

Le projet de règlement a pour objectif de reconnaître des usages existants dans la zone AP-3 situé sur la route 122

#### Détails de l'assemblée publique :

- **Date** : 11 mai
- **Heure** : 19 h 15
- **Lieu** : Salle du conseil municipal, 1428, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Au cours de cette assemblée, une présentation du projet de règlement sera faite, et les personnes présentes pourront poser des questions ou formuler des commentaires.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture ou sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 15 avril 2026

  
**Valérie Aubin, DMA**  
Directrice générale / greffière-trésorière  
Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil

---

#### CERTIFICAT de PUBLICATION (Articles 419 du Code Municipal)

Je soussignée, résidante à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant sur le babillard de l'hôtel de ville et sur le site internet, le 15 avril 2026, conformément au règlement 478-2023

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15<sup>e</sup> jour d'avril 2026.

  
Valérie Aubin, dma  
Directrice générale  
Greffière trésorière

